

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

91

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANECY

SEANCE du 15 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux
Le quinze du mois de décembre à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Anecy, dûment convoqué en séance officielle le neuf décembre deux mille vingt-deux, s'est réuni salle Cap Périaz à Anecy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date de mise
en ligne

2 FÉVR. 2023

Déposée en
Préfecture le

31 JANV.
2023

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Odile CERIATI-MAURIS, Henri CHAUMONTET, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Gilles FRANÇOIS, Pierre GEAY, Anthony GRANGER, Aurélie GUEDRON, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Patrick LCONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Laurent MILLET, Aurélien MODURIER, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Gérard PASTOR, Marie-Luce PERDRIX, Tony PESSEY, Christian PETIT, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Guillaume TATU, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN

Avaient donné procuration

Frédérique BANGUÉ à Isabelle DIJEAU, Isabelle BASTID à Henri CHAUMONTET, Michel BEAL à Elisabeth EMONET, Alexandra BEAUJARD à Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Marie BERTRAND à Alexandre MULATIER-GACHET, Bilel BOUCHETIBAT à Anthony GRANGER, Catherine BOUVIER à Agnès PRIEUR-DREVON, Christian BOVIER à Sandrine DALL'AGLIO, Christel CASSET à Gilles ARDIN, Lola CECCHINEL à Aurélie GUEDRON, Roland DAVIET à Philippe MORIN, Noëlle DELORME à Jean-Claude MARTIN, David DUBOSSON à Fabienne DULIEGE, Chantale FARMER à François ASTORG, Fabien GERY à Samuel DIXNEUF, Fabienne GREBERT à Guillaume TATU, Ségolène GUICHARD à Martine COUTAZ, Charlotte JULIEN à Pierre-Louis MASSEIN, Frédérique KHAMMAR à Christian MARTINOD, Marion LAFARIE à Benjamin MARIAS, Christiane LAYDEVANT à Corinne BOULAND, Viviane MARLE à Yannis SAUTY, Patricia MERMOZ à Jacques ARCHINARD, Xavier OSTERNAUD à Aurélien MODURIER, Eric PEUGNIEZ à Nora SEGAUD-LABIDI, Jean-Luc RIGAUT à Tony PESSEY

Etaient excusés

Jean-François GIMBERT, Antoine de MENTHON, Michel MUGNIER-POLLET, Raymond PELLICIER

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20221215-10627-DE-1-1
en date du 31/01/23 ; REFERENCE ACTE : DEL-2022-289

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

BUDGETS PRIMITIFS 2023 - ADOPTION DU BUDGET ANNEXE DE LA VALORISATION DES DÉCHETS

Denis DUPERTHUY, rapporteur

Un budget marqué par la poursuite de l'harmonisation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Ce budget s'inscrit dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement (PPI).

Ce budget s'équilibre à hauteur de 37.570.020 €.

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement progresse de 7,07 % pour s'établir à 31.136.820 €.

Dépenses :

- les charges à caractère général progressent de 6,33 % (chapitre 011). Ce poste concerne les dépenses d'entretien, les contrats des colonnes enterrées et aériennes, l'entretien des véhicules, les carburants et les contrats de prestations de service :
 - article 60612 : énergie + 607 % (2022 : 28 K€ - 2023 : 198 K€),
 - article 60626 : carburants + 255 % (2022 : 32 800 € - 2023 : 116.500 €),
 - article 611 : prestations de services + 5 % (2022 : 16 M€ - 2023 : 16,8 M€),
 - article 62268 : honoraires + 34 % (2022 : 221 K€ - 2023 : 295 K€) ;
- les charges de personnel progressent de 9,83 % (chapitre 012). Sont prévus des crédits pour pallier les remplacements ainsi que l'incidence du GVT ;
- la dotation aux amortissements progresse de 15,51 % (chapitre 042), en raison du travail comptable de mise à jour des amortissements afin de consolider l'inventaire dans le cadre de la mise en œuvre de la nomenclature comptable M57.

Recettes :

Les dépenses sont financées principalement par :

- le produit de la TEOM qui évolue de 10,6 % - taux inchangé (chapitre 73) ;
- les produits des services (redevance spéciale et vente de produits recyclés) qui sont en diminution de 7,35 % en raison de la progression de la redevance spéciale (2.9 M€) et de la baisse de la vente de produits recyclés pour - 26,27 % (chapitre 70) ;
- les recettes liées au tri sélectif (chapitre 74) qui progressent de 2,91 %.

Section d'investissement :

Celle-ci s'établit à 6.433.200 €.

Dépenses :

- 150 K€ pour le pôle d'économie circulaire d'Epagny ;
- 35 K€ pour des dépenses d'équipements (logiciel de navigation + équipements informatiques) ;

- 1,1 M€ pour le matériel de transport ;
- 3 M€ pour des colonnes à verre ;
- 1,3 M€ pour des installations de voirie ;
- 391 K€ pour le remboursement du capital de la dette.

Recettes :

Des recettes d'investissement viennent financer ces dépenses avec :

- la dotation aux amortissements pour 3,4 M€ (chapitre 040) ;
- un recours à l'emprunt pour 2,067 M€ (chapitre 16) ;
- le FCTVA à hauteur de 936 K€ (chapitre 10).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

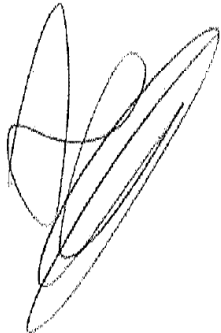
d'adopter ce budget primitif 2023 du budget annexe de la valorisation des déchets.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 90

ABSTENTION(S) : 1 (Marie-Luce PERDRIX)

Le Secrétaire de séance,



Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.